

Relevé de décisions  
Conseil d'Administration  
Du C.C.A.S de Lomme  
Du 30 juin 2023

Sous la présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents, Administrateurs :

Madame Claudie LEFEBVRE  
Monsieur Alain GRILLET  
Monsieur Arnaud MARCHAND

Excusés :

Monsieur Arnaud DESLANDES  
Madame Marie-Christine STANIEC-WAVRANT  
Madame Khadidiatou VENIAT  
Monsieur Jean-Pierre STAELENS  
Monsieur SURRENS

Assistaient :

Monsieur Jeremy DELALIN, Trésorier Principal.  
Monsieur Birame NDIAYE, Directeur du CCAS de Lomme.  
Madame Aurélie AVRIL, Directrice Ville Entrepreneuse et solidaire.  
Madame Justine DELFORGE, service Finances.

Madame la Vice-présidente informe que le conseil d'Administration peut délibérer valablement ce jour après une première convocation du 26 juin 2023 qui n'a pas réuni suffisamment de membres.

**2023/19 : Approbation Compte de Gestion 2022 BP-CCAS.**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Compte de gestion 2022 Budget Principal-CCAS.  
Validation de la Trésorerie Principal.

Monsieur DELALIN intervient sur les Comptes de Gestion. Ils sont provisoires à ce jour, mais aucuns changements à prévoir et la clôture est en cours.

Remerciements à Monsieur DELALIN et au service Finances pour le travail accompli dans les conditions actuelles :

- Cyber intrusion.
- Transfert de l'EHPAD.
- Maintien d'une qualité comptable sur du long terme.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/20 : Approbation Compte de Gestion 2022 SSIAD-CCAS**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Compte de gestion 2022 SSIAD-CCAS, il est conforme au compte administratif qui sera présenté dans une prochaine délibération. Monsieur DELALIN précise que le Compte de Gestion pour le SSIAD est provisoire mais pas de changements à prévoir, la clôture est en cours.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/21 : Approbation CDG 2022 Accueil de jour CCAS**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Compte de gestion 2022 Accueil de Jour-CCAS, il est conforme au compte administratif qui sera présenté dans une prochaine délibération. Monsieur DELALIN précise que le Compte de Gestion pour l'accueil de jour est provisoire mais pas de changements à prévoir, la clôture est en cours.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/22 : Approbation CDG 2022 EHPAD CCAS**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Compte de gestion 2022 EHPAD-CCAS, il est conforme au compte administratif qui sera présenté dans une prochaine délibération

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/23 : Approbation CDG 2022 Foyer Logement CCAS**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Compte de gestion 2022 Foyer Logement-CCAS, il est conforme au compte administratif qui sera présenté dans une prochaine délibération. Monsieur DELALIN précise que le Compte de Gestion pour le Foyer Logement est provisoire mais pas de changements à prévoir, la clôture est en cours.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/24 : Approbation CA 2022 BP CCAS**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Compte Administratif 2022 du Budget Principal 2022 du CCAS avec un fonctionnement en négatif mais un report des résultats en positif.

Monsieur NDIAYE Birame fait un résumé sur le transfert AFEJI ainsi que le reclassement des agents en cours.

Monsieur DELALIN complète le débat sur les dépenses du CCAS qui se maintiennent.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/25 : Approbation CA 2022 SSIAD CCAS**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Compte Administratif du SSIAD du CCAS avec un résultat de fonctionnement en négatif ainsi que l'investissement mais avec un résultat antérieur positif.

Une approbation de l'ARS et un résultat provisoire en attente du travail de l'ARS, en cas de déficit un rattrapage doit être appliqué par l'ARS.

Monsieur MARCHAND demande si l'ARS va pouvoir combler ce déficit.

Monsieur NDIAYE Birame donne les explications tout en précisant qu'un budget sera à prendre en considération pour l'année 2024. Une Décision Modificative sera donc présentée à un prochain Conseil d'administration.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/26 : Approbation CA 2022 Accueil de jour CCAS**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Compte Administratif 2022 de l'Accueil de jour.

Un fonctionnement en déficit, une approbation de l'ARS identique au Compte Administratif SSIAD sera envisageable.

Un investissement en déficit avec un report en positif.

L'Accueil de Jour reprend progressivement suite à la pandémie, de nombreuses activités sont proposées, 10 à 12 personnes par jour, vu le nombre croissant de participation il faut revoir certainement le budget.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/27 : Approbation CA 2022 EHPAD CCAS**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Compte Administratif 2022 EHPAD.

Un fonctionnement en positif sans report, un investissement en négatif mais avec un report en positif (opérations complexes sur l'exercice 2021 mise en conformité). Monsieur DELALIN approuve cette explication

Monsieur MARCHAND questionne sur le Budget Principal et les modalités de prise en compte des soldes des établissements et leurs conséquences budgétaires

Monsieur Birame NDIAYE revient sur le fonctionnement de l'équilibre budgétaire et le travail de fond avec le service des ressources humaines.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/28 : Approbation CA 2022 Foyer Logement CCAS**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Compte Administratif 2022 du foyer logement.

Le fonctionnement est en positif sans report et un investissement en négatif mais un report en positif.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/29 : Affectation des résultats 2022 BP CCAS**

Madame Claudie LEFEBVRE présente l'affectation des résultats 2022 du Budget Principal du CCAS. L'investissement a un report en négatif mais malgré tout le résultat reste en positif pareil pour le fonctionnement.

Monsieur DELALIN précise le point positif sur l'absence de dette financière.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/30 : Budget supplémentaire.**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Budget supplémentaire.

Pas de sujet

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/31 : Financement action PLIE 2023.**

Madame Claudie LEFEBVRE présente la délibération du financement action PLIE 2023.

Délibération récurrente, pas de sujet.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/32 : Participation financière activités Semaine Bleue.**

Madame Claudie LEFEBVRE présente la participation financière aux activités Semaine Bleue.

Comparatif sur les activités de l'année dernière et celles de l'année 2023 avec la grille tarifaire proposée.

Monsieur MARCHAND demande si les tarifs subissent une augmentation par rapport à l'année 2022 ?

Madame LEFEBVRE précise que les tarifs restent quasiment les mêmes.

Cette participation vise les personnes de 60 à 90 ans mais les demandes sont différentes.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2023/33 : Projet d'accompagnement des habitants de la Mitterie dans le cadre du Contrat de Ville et de la Gestion Urbaine de Proximité (GUSP).**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le Projet d'Accompagnement des habitants de la Mitterie.

Subvention de l'AREFEP pour l'alphabétisation, soutien sur la recherche d'emploi collaboration avec les habitants avec des réunions et des visites dans le quartier Mitterie.

**Adoptée à l'unanimité**

**2023/34 : Adhésion 2023 à l'Association Nationale de Développement des Epicerie  
Solidaires (A.N.D.E.S.).**

Madame Claudie LEFEBVRE présente l'Adhésion 2023 à l'Association Nationale de Développement des Epicerie Solidaires, c'est une délibération récurrente.  
Pas de sujet.

**Adoptée à l'unanimité**

**2023/35 : Frigos Solidaires – Renouvellement et nouvelles conventions de mise à  
disposition – fixation du tarif – gratuité.**

Madame Claudie LEFEBVRE présente le renouvellement et nouvelles conventions de mise à disposition ;  
C'est une délibération récurrente pour une durée de 3 ans.  
Pas de sujet.

**Adoptée à l'unanimité**

Date du prochain Conseil d'Administration du CCAS de Lomme : 16 octobre 2023.

Vice-Présidente C.C.A.S.	Madame	Claudie LEFEBVRE	
Vice-Président Délégué CCAS	Monsieur	Alain GRILLET	
Administrateur C.C.A.S	Monsieur	Arnaud MARCHAND	

Publié le 24/10/2023